

Publié le 6 octobre 2023

L'empreinte socioéconomique des Epl : la singularité des Epl au bénéfice de l'économie néocalédonienne

En marge de la Conférence des Entreprises publiques locales (Epl) du Pacifique qui a lieu du 25 au 29 septembre 2023 en Nouvelle-Calédonie, le cabinet d'études de conseils économiques DME, mandaté par la Fédération calédonienne des Entreprises publiques locales (FCEPL) a présenté son étude sur l'empreinte socioéconomique des Epl calédoniennes.



Faisant écho à ses collaborations antécédentes avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), le cabinet [DME](#) s'est attaché à mesurer l'empreinte socioéconomique et les flux successifs générés par les Epl calédoniennes. Ces entreprises produisent jusqu'à 2,27 milliards d'euros de valeur ajoutée totale et participe directement ou indirectement au maintien de 14 500 emplois.

Lire aussi

[L'empreinte socio-économique des Epl ou l'effet démultiplicateur de leur action dans les territoires](#)

L'antériorité et l'ampleur de l'économie mixte néocalédonienne

L'économie mixte calédonienne est une composante significative de l'économie mixte en France. **Les Entreprises publiques locales (Epl) sont au nombre de 26 au 1^{er} juin 2023, dont 23 Sociétés d'économie mixte (Sem) et 3 Sociétés publiques locales (Spl).** Dévolue à partir de 1955 à ses trois missions initiales, la distribution d'électricité, l'octroi de crédits bancaires et la production et la gestion de logements sociaux, l'économie mixte s'est ouverte à d'autres champs de l'action publique territoriale. L'aménagement et la construction, le développement économique, la gestion des réseaux de déchets, d'eau et d'assainissement et la mobilité font partie de ces domaines aujourd'hui investis.

A ces sociétés s'ajoutent en outre des filiales de Sem de 1^{er} et de 2^e degré. Selon le cabinet [DME](#), les 22 Epl calédoniennes adhérentes de la FCEPL ont créé 50 filiales et détiennent parallèlement des participations minoritaires dans 33 sociétés, formant un écosystème de 105 entreprises intervenant dans le cadre de l'intérêt

général territorial.

Lire aussi

[La force de frappe des Epl dans le Pacifique](#)

Une empreinte substantielle sur l'économie néocalédonienne

Le cabinet [DME](#) a procédé à une évaluation de l'empreinte socioéconomique des Epl calédoniennes afin de mesurer le poids de l'écosystème des Epl dans l'économie locale. A partir des données transmises par les entreprises concernées et au moyen d'un modèle macro-économique et sectoriel permettant de mesurer les différents effets d'entraînement, il a été établi que **la valeur ajoutée totale de l'écosystème des Entreprises publiques locales s'élève à 272 milliards de francs pacifiques, soit 2,27 milliards d'euros**. Elle représente ainsi 27 % du total de la richesse produite par l'ensemble des entreprises calédoniennes, soit 5 fois plus que l'industrie du nickel, 2 fois plus que le commerce et autant que l'industrie et le commerce réunis.

En matière d'emploi, l'empreinte socioéconomique des Epl est aussi significative. **Aux 4 300 personnes employées dans les Epl s'ajoutent les 10 200 emplois indirects, liés à l'activité de de l'écosystème de l'économie mixte locale**. A chaque emploi direct dans ces entreprises sont associés 2,4 emplois dans le reste de l'économie marchande calédonienne. Ces 14 500 emplois représentent autrement dit 1 emploi sur 5 dans l'économie marchande de l'ensemble du territoire. Les différents éléments présentés dans le cadre de l'étude témoignent de l'ampleur et de la vitalité de l'économie mixte calédonienne.

À télécharger

- [DME-FCEPL_Mesurer-l'empreinte-socio-eco-des-Epl-calédoniennes](#)